



FORMULAIRE DE DEMANDE PERMIS DE CONSTRUCTION RECONSTRUCTION ET AGRANDISSEMENT

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR	
Nom et prénom du demandeur	
Adresse postale	Code postal
Ville	N° Téléphone
Adresse électronique @	N° Cellulaire
SI LE DEMANDEUR N'EST PAS LE PROPRIÉTAIRE : Joindre une procuration signée par le propriétaire	
PROPRIÉTAIRE RÉCENT : Joindre une copie de l'acte notarié	

EMPLACEMENT DES TRAVAUX	
Adresse	N° de lot (cadastre du Québec)
USAGE ACTUEL :	<input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Commercial <input type="checkbox"/> Terrain vacant <input type="checkbox"/> Autre : _____
TERRAIN RIVERAIN À UN LAC/COURS D'EAU OU MILIEU HUMIDE :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non TERRAIN COMPORTANT DES PENTES : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

DESCRIPTION DES TRAVAUX	
TYPE DE TRAVAUX :	<input type="checkbox"/> Construction <input type="checkbox"/> Agrandissement <input type="checkbox"/> Reconstruction <input type="checkbox"/> Maison mobile
USAGE PROJETÉ :	<input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Commercial <input type="checkbox"/> Industriel <input type="checkbox"/> Autre : _____
NOMBRE DE LOGEMENTS :	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 et plus
NOMBRE DE CHAMBRES :	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6 et plus
LOGEMENT SUPPLÉMENTAIRE :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non, si oui préciser : <input type="checkbox"/> Logement sous-sol (type bachelor) <input type="checkbox"/> Logement intergénérationnel
SUPERFICIE DU BÂTIMENT :	Implantation au sol : _____ M ² Aire de plancher : _____ M ² (Incluant les étages, excluant le sous-sol)
DATES DES TRAVAUX :	Début : _____ Fin : _____ COÛTS ESTIMÉS : _____ \$

EXÉCUTANT DES TRAVAUX	
<input type="checkbox"/> ENTREPRENEUR	<input type="checkbox"/> AUTO-CONSTRUCTION
Nom de l'entreprise	Nom du responsable du chantier
Adresse de l'entreprise	N° Téléphone de l'entreprise
Adresse électronique @ de l'entreprise	N° de licence RBQ (obligatoire)

SIGNATURE DU DEMANDEUR	
Je, soussigné, déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et que je me conformerai aux dispositions des règlements d'urbanisme en vigueur.	
Date de la demande	<div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 100%; margin-bottom: 5px;"></div> SIGNATURE DU DEMANDEUR
	Jour / Mois / Année

Assurez-vous de fournir tous les documents requis afin de réduire le délai d'émission du permis.

CONTENU OBLIGATOIRE DE LA DEMANDE DE CONSTRUCTION

- Les plans du bâtiment signés et scellés par un professionnel, tel un technologue, un architecte ou un ingénieur ;**
- Un plan projet d'implantation préparé par un arpenteur-géomètre**, indiquant la dimension du terrain, la localisation projetée des constructions, les marges d'implantation ainsi que tout élément actuel ou projeté, susceptible d'affecter la construction, notamment la topographie, les servitudes, la ligne des hautes eaux, les milieux humides, etc.;
- Un plan d'aménagement paysager**, indiquant les espaces de stationnement, l'allée de circulation, les accès piétonniers, l'emplacement et la largeur des entrées charretières, l'aire de déboisement dont les arbres qui seront à abattre pour l'implantation de la construction et ceux à conserver ainsi que les mesures de protection durant les travaux, l'emplacement des équipements, des appareils mécaniques, des plantations, des clôtures, des haies, des murets et des murs de soutènement, la gestion des eaux de ruissellement ;
- L'emplacement des bacs** à déchets, matières recyclables et organiques sur le terrain ainsi que les aménagements au pourtour afin de les camoufler;
- Le niveau moyen du sol**, existant et projeté suivant les travaux, incluant la topographie du terrain avec des courbes de niveaux équidistants d'au plus deux (2) mètres, présentation sur un plan;
- Le niveau de la nappe phréatique;**
- L'emplacement et la description des systèmes d'éclairage extérieurs ;**
- Le rendement énergétique des portes et fenêtres** (certification Energy Star ou équivalente).

Il est possible que d'autres documents ou renseignements supplémentaires vous soient exigés lors de l'analyse du dossier

CONTENU SUPPLÉMENTAIRE POUR UNE INSTALLATION SANITAIRE ET UNE INSTALLATION DE PRÉLÈVEMENT D'EAU

Installation sanitaire :

- Les plans et documents** du type d'installation conformément au Règlement (R.R.Q., c. Q2, r. 22)
- Après la fin des travaux, dans un délai maximal de 60 jours, le requérant doit déposer :**
 1. **Un rapport d'inspection** signé et scellé par un professionnel, comprenant :
 - Un plan tel que construit réalisé à l'échelle, identifiant le dispositif concerné
 - Des photos de toutes les composantes du dispositif;
 2. **Une lettre d'attestation de la conformité** au Règlement (R.R.Q., c. Q2, r.22) dudit dispositif tel que construit ou modifiée, signée et scellée par un professionnel compétent en la matière
- L'identification et les coordonnées** complètes de l'entrepreneur, incluant licence RBQ

Installation de prélèvement d'eau :

- Les plans et documents** du type d'installation conformément au règlement (R.R.Q., c. Q.2, r. 35.2)
- Une description de l'usage** auquel il est destiné, le volume d'eau (en litre) maximal pouvant être prélevé ainsi que le nombre de personnes desservies à des fins de consommation humaine
- Un plan**, localisant l'installation ainsi que tout autre construction, ouvrage ou travaux ayant un impact sur sa localisation
- Une description des travaux d'aménagement, du milieu environnant et d'entretien envisagés**, les mesures d'atténuation prévues lors des travaux et les aires de protection requises
- Le rapport final** de forage, max. 30 jours après la fin des travaux signé par un professionnel attestant que l'installation est conforme
- L'identification et les coordonnées** complètes (puisier ou entrepreneur), incluant licence RBQ

RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)

L'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale est requise pour la construction, la reconstruction et l'agrandissement d'un bâtiment principal dans les zones suivantes :

- **Cœur-villageois** (Zones : MIX-01 à MIX-09 & P-01)
- **Secteur montagneux ayant une pente moyenne supérieure à 15% ou à une élévation supérieure à 350 mètres** (Zones : H-13 à H-21 & H-28 à H-31)
- **Secteur montagneux ayant une pente moyenne supérieure à 15% ou à une élévation supérieure à 400 mètres** (Zones : EF-01 à EF-06, EF-08, H-02 à H-12, H-22 à H-30, H-32 & H-33)
- **Route 117** (Zones :C-01, C-02, C-03, C-04 & I-01)

CONTENU DE LA DEMANDE DE PIIA

- Des photographies récentes, prises depuis moins de trente (30) jours**, des bâtiments, constructions, ouvrages ou du terrain visés par les travaux ainsi que des constructions situées sur les terrains adjacents;
- Un plan d'aménagement paysager détaillé**, incluant la localisation des végétaux projetés et existants, les essences à planter, l'emplacement des constructions, des bâtiments existants, des équipements d'éclairage, des allées de circulation et d'accès, des espaces de stationnement, des clôtures, des haies, des murets et des murs de soutènement;
- Des plans, élévations, coupes et croquis schématiques, en couleur**, de toute construction existante à modifier et de toute construction projetée sur le terrain ainsi que leur relation avec tout bâtiment et toute construction existants situés sur des terrains adjacents;
- La perspective visuelle** de l'intervention projetée à partir des corridors touristiques et du bassin visuel;
- Un plan profil des travaux de remblais et déblais**
- Un plan image détaillé** des travaux et constructions envisagés (apparence finale des travaux et construction).
- Un texte explicatif** démontrant l'intégration des interventions projetées au milieu d'insertion.

FRAIS D'ÉTUDE

Construction	200,00 \$ par logement
Construction autre que résidentielle	300,00 \$ (+5.00 \$ par tranche de 10m ² supérieur à 100m ²)
Agrandissement	30,00 \$ / 100,00 \$ autre que résidentielle
Installation sanitaire / Prélèvement d'eau	100,00\$ chacun
Demande de PIIA	50,00\$ agrandissement /100,00\$ construction
Renouvellement	La moitié du coût initial du permis de construction / 50,00\$ autres permis

Les frais d'étude sont payables au dépôt de la demande et sont non remboursables

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE VAL-DAVID
 2579, RUE DE L'ÉGLISE, VAL-DAVID (QUÉBEC) J0T 2N0
 TÉLÉPHONE : 819 324 5678 POSTE 4240 TÉLÉCOPIEUR 819-322-6327
www.valdavid.com